



À travers leur propre voix : Documentation et commémoration inclusives et centrées sur les victimes de déplacement forcé

Assurer une participation significative et équitable des personnes déplacées de force

La participation des personnes déplacées de force aux processus qui les affectent est cruciale pour mieux répondre à leurs besoins, leur donner la capacité d'agir sur les questions impactant leur vie et valoriser leur expertise et perspectives singulières. Les personnes déplacées de force, en particulier les groupes les plus marginalisés et réduits au silence dans la société, notamment les femmes, les communautés LGBTQI+, les personnes en situation de handicap, les enfants, les minorités ethniques et religieuses, ainsi que les individus vivant dans des camps de personnes réfugiées et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), sont confrontés à de nombreux défis et obstacles qui entravent leur autonomie et leur capacité à participer pleinement aux processus et politiques qui les concernent directement. Il est primordial de mettre en place un environnement propice permettant aux personnes déplacées de force de définir leur propre programme sans influence externe.

RECOMMANDATIONS

Assurer la sécurité et la sûreté

Dans de nombreuses situations de déplacement forcé, en particulier pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) qui se trouvent encore dans des zones de conflit ou sous des régimes répressifs, le manque de sécurité et de sûreté constitue le principal obstacle à la participation. Les individus craignent de s'exprimer et de partager leur expérience de peur des représailles ou en raison de la stigmatisation sociale et des stéréotypes négatifs, ce qui crée des conditions défavorables. Pour assurer la sûreté des personnes participantes, il est crucial d'identifier les risques auxquels ils sont confrontés, d'évaluer constamment les risques et de développer des stratégies d'atténuation adaptées à chaque contexte.

Atténuer les restrictions sur la liberté de mouvement

Les restrictions à la liberté de circulation ont un impact sur la capacité des personnes déplacées de force à prendre part aux processus et politiques qui les touchent directement. De nombreuses personnes déplacées vivent dans des camps pour personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou de personnes réfugiées dans des pays voisins, privées de leur liberté de mouvement. Même celles qui obtiennent l'asile et des permis de résidence dans des pays d'accueil éprouvent des difficultés à obtenir un visa pour voyager et participer à des forums de discussion sur des sujets qui les concernent. Il est crucial de faciliter l'accès aux visas et de développer des méthodes et des canaux de communication efficaces, adaptés à chaque contexte.



Apporter un soutien financier et développer des programmes sociaux

La situation précaire des personnes déplacées de force les contraint à donner la priorité à leurs besoins essentiels. Elles n'ont pas le luxe de prendre le temps pour discuter de leurs traumatismes et vécus. Les organisations de personnes déplacées de force font souvent face à un manque de ressources financières pour participer aux forums de prise de décision en raison des difficultés liées au système d'aide et aux exigences des donateurs. Il est crucial d'offrir un soutien financier aux organisations de personnes déplacées de force et de tisser des alliances avec d'autres organisations pour fournir de l'aide, des ressources et des services de soutien.

Créer des espaces sécurisants

La plupart des personnes déplacées de force ont subi des violences dans leur pays d'origine et sont confrontées à la pauvreté, à un manque de soutien psychosocial, à la violence et à la marginalisation dans les communautés de transit et d'accueil. Les traumatismes rendent les personnes déplacées de force extrêmement vulnérables, entravant leur confiance et les empêchant de participer aux processus qui les concernent le plus. Il est donc essentiel de rétablir la confiance et de collaborer avec les communautés afin d'identifier et de mettre en place des espaces sécurisants et appropriés, qu'ils soient physiques ou virtuels, pour favoriser leur participation. Gagner la confiance nécessite d'investir du temps pour établir des relations équitables où les connaissances, les vécus et les compétences des personnes déplacées de force sont reconnues et valorisées. Il est également essentiel de prendre en compte leur grande diversité d'expériences, de codes culturels et sociaux, de situations et de défis ; les personnes professionnelles doivent travailler avec les communautés pour déterminer le moment le plus propice pour s'engager et gérer leurs attentes.

Renforcer les compétences et établir des relations équitables

La participation des personnes déplacées de force est souvent entravée par le manque d'accès à des informations pertinentes, à des réseaux et à des ressources. Offrir des formations visant à renforcer les compétences en matière de droits humains, de gestion des traumatismes et de santé mentale, de soutien psychosocial, de techniques de documentation et d'établissement de la vérité, ainsi que de communication et de plaidoyer, est primordial pour permettre aux personnes déplacées de force de s'impliquer de manière efficace. Soutenir la création d'associations menées par des personnes déplacées de force et leur fournir un soutien financier et technique est également important. Faciliter la coordination entre les groupes de personnes déplacées de force et les acteurs pertinents, y compris les gouvernements/autorités et les donateurs, devrait permettre d'éviter les doublons, de promouvoir la complémentarité, de combler les lacunes pratiques et d'échanger des connaissances. Identifier les structures et processus existants au sein des groupes de personnes déplacées de force qui pourraient être renforcés, plutôt que de chercher à imposer de nouvelles structures ou processus, est important.

Instaurer des espaces de participation inclusifs

Pour assurer la participation de tous les groupes, il est crucial de mettre en place des procédures facilitant l'inclusion non seulement des élites ou des personnes influentes, mais aussi des membres des groupes marginalisés, incluant les jeunes, les femmes, les communautés LGBTQI+, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, etc. Il est crucial de considérer l'intersectionnalité et tous les facteurs pouvant entraver la participation, tels que le genre, l'origine ethnique, la classe sociale, l'orientation sexuelle et les capacités physiques. Il est crucial de comprendre et d'identifier les préjugés inconscients et profondément enracinés ainsi que les pratiques discriminatoires, et d'adopter systématiquement des approches sensibles au genre, à l'ethnie, à la race, à la religion, etc. Les différences linguistiques et culturelles représentent également de sérieux obstacles à la participation. Il est donc essentiel de s'adapter à la langue du groupe, à ses codes sociaux, à ses valeurs, à ses connaissances et à ses structures, qui peuvent se fonder sur un ensemble différent de valeurs, normes



GIJTR
Global Initiative for Justice,
Truth & Reconciliation



International Coalition of
SITES of CONSCIENCE

AHRDO
Afghanistan Human Rights and Democracy Organization

et pratiques. Il est important d'avoir à disposition une grande variété de techniques d'animation permettant de favoriser la participation et l'inclusion de différents individus et groupes.

Établir des pratiques de co-création

Donner aux personnes déplacées de force la possibilité de jouer un rôle actif et d'influer sur les décisions qui ont des répercussions sur leur vie implique non seulement de les écouter, mais aussi de faire en sorte que leurs voix contribuent à façonner les résultats. Une participation véritable dépasse le cadre de la simple consultation et de la collaboration. Cela suppose d'impliquer les personnes déplacées de force dans des processus collaboratifs de prise de décision et de co-création. Cela exige l'établissement d'une structure équitable de prise de décision multipartite et la mise en place de pratiques de co-création à tous les échelons du travail, de l'élaboration des plans et des stratégies à la réalisation des activités et à l'évaluation des retombées.